

**ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DIMANCHE, LE 4 JUILLET 2010**

Ouverture de la 45<sup>e</sup> assemblée générale annuelle à 9h00  
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la 45<sup>e</sup> assemblée générale s'est faite par Yvan Aubre. Monsieur Aubre tient à remercier les groupements qui aident l'association des riverains pendant toute l'année : Caisse Populaire du Carrefour des lacs, Pépinière Aiglon, la Municipalité, Princecraft (prêt du ponton pour la patrouille), le Lakeside (pour prêt de la salle mensuellement pour nos rencontres) et le Manoir du Lac William pour la salle prêtée gratuitement pour l'assemblée générale.

Merci à vous de nous appuyer!

Monsieur Aubre tient aussi à faire une mise au point que des rumeurs circulent que les éoliennes de l'étable auraient donné un montant d'argent à l'association et cette rumeur est fausse.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Suzanne Aubre et appuyé par M. Yvan Aubre d'adopter l'ordre du jour tel que proposé avec l'ajout au varia suivant :

- a) hélicoptère
- b) érosion des berges

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juillet 2009

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu du 5 juillet 2009 avant l'ouverture de l'assemblée générale.

Madame Suzanne Aubre apporte une correction à faire pour le procès-verbal. Au point 13. Élections des sortants, on aurait dû lire sept (7) postes sortants au lieu de six (6).

Il est proposé par M. Yves Marchand et appuyé par M. Vincent Forest d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2009 avec la correction proposée.

4. Rapport du Président Yvan Aubre

- a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 10 rencontres pendant la dernière année et une spéciale sur le guide pratique 2010.

b) Divers organismes dont nous faisons partie :

Yvan explique que notre comité directeur fait partie de plusieurs organismes de la région dont :

- Grobec (Groupe de concertation des bassins-versants de la zone Bécancour)
- CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec)
- Comité de gestion : comité composé de deux personnes du comité directeur de l'ARLW et de deux élus municipaux

Yvan explique que le comité de gestion a tenu six rencontres pendant la dernière année sur les sujets suivants :

- règlement sur la revégétalisation des rives
- règlement sur les fosses septiques
- projet de règlement sur la mise à l'eau des embarcations sur le lac
- patrouille nautique
- tarifs des descentes à la marina
- barge qui servira aux retraits des débris du lac, à installer les bouées, etc.

c) Plan action 2009-2010

Yvan explique que nous avons mis sur pied un plan d'action sur les divers sujets suivants :

- guide pratique 2010
- cotisation, nous voulons augmenter les membres de 50 %
- règlements généraux
- révision de la mission
- texte éthique pour l'utilisation du lac
- arbustes, nous avons fait l'achat de 2400 arbustes le 19 juin 2010
- bouées, 5 nouvelles bouées furent ajoutées cette année
- projet nature avec l'école, nous avons eu Madame Andréanne Blais qui est venue passer une journée à l'école pour éduquer nos enfants sur la tortue des bois et les reptiles que nous pouvons trouver ici.

d) Éolienne

Yvan explique que la position du comité directeur est « neutre », car nous représentons la population. Par contre, nous avons la qualité et préservation de notre lac à cœur et nous avons avisé le BAPE de notre préoccupation en déposant un mémoire en décembre dernier.

Suite à notre préoccupation, les éoliennes de l'érable ont fait faire une étude de SNC-Lavallin sur la façon de contrôler l'arrivée des eaux au lac avec des bassins de sédimentation. Nous suivons le projet de près.

e) Rencontre avec les riverains du Lac Joseph

Quelques directeurs du comité ont rencontré des riverains du Lac Joseph qui veulent que nous travaillions ensemble.

f) Étude sur les cyanobactéries

Nous avons la présence de Madame Karine Dubé de l'Université Laval dans la salle et tout l'été au lac pour une étude sur les cyanobactéries.

g) Programme de surveillance des lacs

Nous nous sommes inscrits dans le programme de surveillance volontaire des lacs pour l'été 2010. Ce programme est pour faire des tests d'eau avec des rapports qui seront faciles à lire et à comprendre.

h) Patrouille nautique

Yvan remercie Princecraft qui fournit le ponton de la patrouille nautique à tous les étés gratuitement. Aussi, nous avons une subvention avec le gouvernement « Projet carrière-étude » qui permet l'embauche de personnes qualifiées pour le travail.

i) Matinée d'information sur les arbustes

Une matinée d'information sur les arbustes a eu lieu en mai 2010. Madame Vicky Labranche et Monsieur Jean Gardner étaient nos conférenciers pour cet avant-midi.

5. Présentation des états financiers au 31 mars 2010

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2010 (voir Annexe A).

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par M. Vincent Forest d'accepter les états financiers au 31 mars 2010 tel que présenté.

6. Présentation de la patrouille nautique

Pour une 3<sup>e</sup> année, c'est Madame Stéphanie-Frédérique Bélanger et Monsieur Michaël Blier Langlois qui seront notre patrouille nautique pour l'été 2010. Madame Bélanger est absente pour le mois de juillet et c'est Monsieur Thierry Hinse qui fera son remplacement. Leur mandat est d'assurer la sécurité des gens sur le lac. Ils sont formés pour donner des contraventions en cas de besoin.

Bilan de l'été 2009 :

De par la température maussade, il y a eu moins de vérifications qu'à l'été 2008. L'infraction la plus souvent retrouvée est l'enregistrement du bateau qui est manquant. La patrouille fait la sensibilisation des bouées et la vitesse à respecter. Les horaires de travail de la patrouille varient selon la température et l'achalandage.

Cette année, la carte de compétence est obligatoire pour les chauffeurs.

Pour l'été 2009, quelques constats d'infraction furent donnés. Il est impossible de sévir pour la vitesse élevée sur le lac par manque de radar. À toutes les années, la municipalité demande et fait des pressions à la police pour que celle-ci soit plus présente au lac. Ils sont venus 4 fois en 2009 et devrait être au lac plus souvent en 2010. Pour des cas de boissons, la patrouille doit garder les personnes avec elle jusqu'à l'arrivée des policiers, car la patrouille ne possède pas d'alcotest.

Question : pouvez-vous faire quelque chose pour la musique sur les bateaux? Oui, la patrouille peut aviser les gens concernés.

Question du public : est-ce que vous pouvez faire une interception pour des bateaux ayants des comportements dangereux? Oui des constats peuvent être donnés.

Plusieurs personnes commentent sur la présence des gens extérieurs au lac et sur les agissements non respectueux. Yvan explique que le comité de gestion travaille sur une nouvelle réglementation sur les descentes au lac avec un système de vignettes.

7. Mot du représentant de la municipalité de St-Ferdinand  
M. Donald Langlois est présent à titre de représentant de la Municipalité.

Monsieur Langlois commence par remercier l'ARLW pour prendre soin du lac en collaboration avec la Municipalité.

Voilà 50 ans, le lac était utilisé par des chaloupes à rame, des canots et les temps ont bien changé et il faut s'y adapter.

Réglementation descentes au lac

Comme Yvan le mentionnait, Monsieur Langlois explique que le comité de gestion travaille sur une réglementation de descentes au lac avec un système de vignettes pour les résidents, les visiteurs, etc. Par contre, pour ce faire, il faut revoir les horaires, les dates d'ouverture et de fermeture, les descentes au lac, etc..

Ponton barge : la municipalité dépose 5000 \$ par année dans un fond pour le lac et avec cet argent, elle a fait l'achat d'une barge pour installer et retirer les bouées, pour retirer les débris du lac, etc..

Fosses septiques : les inspections sont encore en cours pour le village au complet par le programme PAPA de la MRC. La municipalité envisage de s'occuper des vidanges de fosses septiques en facturant un montant sur les comptes de taxe. De par le nombre élevé, la population aura un prix moins élevé pour faire la vidange de leur fosses septique.

#### 8. Représentant des Fêtes du Lac

Monsieur David Langlois vient présenter l'horaire des fêtes du Lac pour 2010. La programmation est disponible dans les commerces.

Nouveauté : souper méchoui le samedi soir sous la tente.

Les feux d'artifice ne seront pas de la partie cette année à cause de la charge de travail que cela demande, à cause des distances à respecter et de la surveillance.

#### 9. Règlements généraux

Yvan Aubre présente le projet des règlements généraux et demande aux personnes présentes si des corrections doivent y être apportées. Quelques corrections d'erreurs de chapitres ont été faites et ont été notées pour correction par Sonia. Entre autre, des corrections doivent être faites à l'article 23.

Quelques personnes donnent le commentaire que dans notre nom « association des **riverains** du lac william », le mot riverain est restrictif. Yvan explique que nous avons le but de revoir notre nom d'association en 2010.

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par M. Jacques Boisvert d'accepter les règlements généraux avec les corrections demandées et notées.

Accepté à l'unanimité.

#### 10. Mission

Les gens présents ont reçu la nouvelle mission que le comité directeur aimerait (voir Annexe A).

Il est proposé par M. René Houle et secondé par M. Marc Salvail d'adopter la nouvelle mission telle que présentée.

Accepté à l'unanimité.

11. Varia

a) hélicoptère

Monsieur Francis Bolduc rapporte une problématique avec une hélicoptère qui se promène à des heures plus ou moins convenables. Suite à bien des recherches, il s'est aperçu qu'au niveau du gouvernement fédéral, le lac William est inscrit comme non habité. Ce qui fait en sorte qu'aucune loi ne s'applique pour les hélicoptères. Le problème est réglé, car la directrice du ministère du transport Canada a communiqué avec le propriétaire qui a bien accepté de respecter des heures pour ses voyages en hélicoptère.

b) usage du lac

Ce questionnement a été répondu au cours de la rencontre.

c) éolienne

Monsieur Houle a des préoccupations face à notre neutralité. Une suggestion est donnée que l'étude de SNC-Lavallin soit remise à M. Jean-Paul Pelletier pour étude.

12. Élections des membres du comité directeur

Il y a quatre (4) postes sortants pour les membres de l'Association des Riverains :

- Suzanne Chouinard
- Robin Provencher
- Stéphanie Roy
- François Raymond

Pour devenir un membre de l'Association des Riverains, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre des Riverains.

**Président des élections**

Il est proposé à l'unanimité que M. Yvan Aubre soit nommé président des élections. Il accepte.

**Élections**

Il est proposé par M. Sonia Nolette la nomination de Madame Stéphanie Roy. Elle accepte.

Il est proposé par Mme Stéphanie Roy la nomination de Madame Suzane Chouinard. Elle accepte.

Il est proposé par M. Guy Goupil la nomination de M. Robin Provencher. Il refuse.

Il est proposé par M. Émile Houle la nomination de M. Laurier Larose. Il accepte.

Il est proposé par M. Michel Marcoux la nomination de M. René Houle. Il refuse.

Il est proposé par Mme Suzanne Aubre la nomination de M. Bernard Boutin. Il refuse.

Félicitations et merci à tous les élus!

Finalement, il est proposé par Madame Sonia Nolette et secondé par M. Alain Rouillier de finaliser les candidatures telles que présentées.

### 13. Questions du public

Madame Alma Tardif demande si c'est possible d'acheminer une copie du guide pratique par la poste aux membres qui ne sont pas résidents de St-Ferdinand. Yvan explique que nous ferons un envoi postal l'année prochaine pour les membres extérieurs et que le guide est disponible chez Bonichoix, au Manoir du lac et à la municipalité.

Monsieur René Houle demande notre position sur le défi radar. Yvan explique que nous ne pouvons pas interdire ce genre d'activité, mais que nous pouvons l'encadrer. Nous croyons que la tenue de cet événement en 2009 était beaucoup mieux que celui de 2008. Certaines personnes spécifient que la tenue de cet activité se fait au début octobre – date à laquelle les fréquentations du lac sont moindre.

Monsieur Jacques Rouillier propose que tous les membres présents aillent chercher un nouveau membre pour nous aider à augmenter les membres et ainsi avoir un meilleur pouvoir.

### 14. Tirage des prix de présence

Voici les gagnants des prix de présence :

- Mme Marjolaine Henri pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. Denis Pelletier pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- Mme Louise Beaulieu pour une chaise-cooler offerte par la Caisse Populaire
- M. Alma Tardif pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. Claude Pelletier pour un gilet de l'ARLW
- M. Richard Jourdain pour une couverture offerte par la Caisse Populaire
- M. Marc Salvail pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- Mme Diane Labrie pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. André Marcoux pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- Mme Josée Beaupré pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. Jacques Simoneau pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- Mme Raymonde Simoneau pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. Jacques Rouillier pour un napperon offert par la Caisse Populaire
- M. Laurier Larose pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon

- M.Alexandre Benjamin pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon
- M. Jacques Boisvert pour un arbuste offert par la Pépinière Aiglon

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Sonia Nolette et secondé par M. Yvan Aubre d'accepter la levée de l'assemblée à 11h35.